

RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS ET DE SHERBROOKE

**Procès verbal de l'assemblée du comité de vigilance
du 6 septembre 2012 à 9 h au 107 chemin Maine Central à Bury.**

Présence :

- M. Justin Sultana, représentant de la municipalité de Bury
- M. Dave Bouchard, représentant de GSI Environnement
- M. Michel Grondin, représentant du MDDEP
- M. Réal Marcoux, représentant de l'UPA
- M. Michel Yergeau, représentant de la Ville de Sherbrooke
- M. Daniel Fréchette, représentant des résidents
- M. René Vachon, représentant de la MRC du Haut-St-François
- M. François Laroche, représentant de Valoris
- Mme Odile Goulet, représentante de Valoris

Personnes absentes :

- M. Ghislain Bolduc, représentant de COGESAF
- Mme Lynne Martel Bégin, représentante des résidents

1) Ouverture de la séance

Mme Odile Goulet déclare la séance ouverte à 9h00.

2) Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé de la présente assemblée est adopté. Il se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès verbal de la réunion précédente ;
4. Présentation du nouveau directeur des opérations, M. François Laroche ;
5. Suivi des eaux – résultats ;
6. Gestion des nuisances ;
 - Odeurs ;
 - Bruits ;
7. Procédure pour les plaintes ;
8. Détecteur de radiation ;
9. Avancement des projets ;
 - Plan directeur du parc éco-industriel ;
 - Centre de tri ;
 - Usine de biométhanisation ;
10. Renouvellement des mandats ;
11. Période de questions ;
12. Date et sujets de la prochaine réunion ;
13. Levée de la réunion.

3) Adoption du procès verbal de la réunion précédente

Adoption du procès-verbal du comité de vigilance du 26 avril 2012 ;

Résolution 2012-09-06-0008

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du comité de vigilance du 26 avril 2012.

Adopté

4) Présentation du nouveau directeur des opérations

Mme Odile Goulet présente M. François Laroche au poste de directeur des opérations pour Valoris. M. Laroche fait mention de son parcours professionnel des dernières années.

5) Suivi des eaux – résultats

M. François Laroche donne quelques explications sur les tableaux du suivi des analyses du traitement des eaux. Il y a un nouveau phénomène présent dans l'effluent du L.E.S. où on peut voir que la moyenne des cyanures est légèrement à la hausse. M. Laroche mentionne aussi qu'avec l'été sec que l'on connaît, il traite moins d'eau, mais que celle-ci est plus concentrée. Pour l'effluent du L.E.T., il est demandé de vérifier les concentrations de phosphore dans le lixiviat primaire pour l'année 2011 afin de déterminer si la concentration en phosphore de l'affluent varie avec le temps. Il est également demandé que pour les réunions futures, le tableau soit fait avec les données brutes et non les moyennes, et de fournir un plan de localisation des piézomètres.

6) Gestion des nuisances

Odeurs :

Mme Odile Goulet explique le tableau des plaintes d'odeur et compare avec l'année précédente. Valoris a eu deux rencontres avec GSI pour trouver une solution à la problématique des odeurs. La première étape consiste à faire une caractérisation des odeurs afin de voir si les normes en vigueur sont respectées et pour identifier les sources problématiques. Par la suite, des solutions seront mises en place. À la prochaine rencontre, un compte rendu devrait être disponible à ce sujet.

Bruits :

Mme Odile Goulet mentionne qu'en 2012, il y a eu huit (8) plaintes de bruit. La minuterie de l'effaroucheur, appareil servant à éloigner les goélands, était problématique car celui-ci se déprogrammait fréquemment. L'ancienne minuterie a été changée pour une minuterie électrique qui est maintenant programmée pour fonctionner seulement pendant les heures d'ouverture. Depuis un mois, tout fonctionne bien.

7) Procédure pour les plaintes

Mme Odile Goulet remet à chaque membre et fait la lecture de la procédure à suivre concernant les plaintes (bruits, odeurs, autres) ainsi que le numéro de téléphone à composer et l'adresse internet pour acheminer les plaintes. Un membre fait la remarque qu'il serait bien d'avoir une rose des vents sur le formulaire pour que l'on puisse indiquer la direction et la vitesse du vent au moment de la plainte.

M. Daniel Fréchette fait la remarque que la circulation venant du Maine Central est souvent coupée par les camions sortant de la cour du site d'enfouissement. Une signalisation d'arrêt serait peut-être une solution pour éviter un accident, et par le fait même, regarder pour faire élaguer les arbres afin de permettre une meilleure visibilité.

8) Détecteur de radiation

M. François Laroche mentionne que le seuil de détection a été ajusté à deux fois le bruit de fond naturel. Une procédure en cas d'alarme a été établie et devrait bientôt être présentée à M. Robert

Goulet du MDDEP pour approbation. La version finale de la procédure devrait être présentée aux membres lors de la prochaine réunion.

9) Avancement des projets

Mme Odile Goulet parle des projets futurs.

Parc éco-industriel : Le Plan directeur d'aménagement est complété. Mme Goulet montre la carte du résultat final du plan directeur.

Centre de tri : À la fin d'octobre, on devrait avoir l'étude pour savoir ce dont a besoin comme équipements, le coût de la construction et le coût de revient. Les opérations devraient débuter en 2014.

Biométhanisation : Par rapport au coût, beaucoup moins évident à faire fonctionner. Tout dépend du centre de tri. Mme Goulet mentionne qu'ils ont effectué la visite de quelques centres de tri dernièrement et qu'une usine de biométhanisation hybride serait une option.

10) Renouvellement des mandats

Mme Odile Goulet indique que le mandat des membres pour le comité de vigilance est de deux (2) ans et qu'il est renouvelable en novembre 2012. Toutes les personnes présentes désirent renouveler leur mandat. Mme Goulet mentionne qu'elle vérifiera avec auprès de Mme Martel Bégin, qui est absente, si elle veut poursuivre son mandat ou non. Mme Goulet souligne qu'une citoyenne aimerait prendre part au comité, mais que si Mme Martel renouvelle le comité est complet. Il est donc proposé de demander à la citoyenne d'être substitut aux deux (2) représentants des résidents.

11) Période de questions

Aucune question

12) Date et sujets de la prochaine réunion

22 novembre 2012 à 9 h au 107 chemin Maine Central, Bury.

13) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 10 h 45.